



Carignan

CERTIFICATION AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier consolidé et du rapport du vérificateur 2022

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée qu'à la séance ordinaire du 3 mai 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil situé au 2555, chemin Bellevue à Carignan, laquelle est diffusée en direct sur la page Facebook de la Ville de Carignan et sur YouTube, le trésorier de la Ville déposera le rapport financier consolidé et le rapport du vérificateur pour l'année financière 2022.

Selon l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier doit, lors d'une séance du Conseil, déposer le rapport financier ainsi que tout autre document dont le dépôt est prescrit par le ministre.

Au moins cinq (5) jours avant cette séance, la greffière donne avis public que les rapports y seront déposés.

Donné à Carignan, ce 26 avril 2023.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 26 avril 2023 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 26 avril 2023.

Donné à Carignan, ce 26 avril 2023.

Ève Poulin, avocate
Greffière